

## *Formation Spécialisée du 19 septembre 2024*

# *Déclaration liminaire*

Le contexte politique qui nous avait amené à décaler la formation spécialisée de juillet 2024 perdure. En effet même si nous avons enfin un premier ministre, le gouvernement n'est toujours pas nommé et nous n'avons donc pas de ministre des Finances.

A cela, il faut ajouter les incertitudes voire les inquiétudes sur le projet de loi de finances 2025. Selon les sources, ce budget devrait annoncer des mesures d'économie à hauteur de 30 milliards dès 2025 et plus de 100 milliards à l'horizon 2029/2032. Cette austérité ne pourra qu'avoir des conséquences graves pour le service public et pour les conditions de travail des agents publics.

Pour **FO Finances**, face à ces perspectives désastreuses, revendiquer à minima le maintien de notre politique ministérielle de santé, sécurité au travail et de son budget est plus que jamais une impérieuse nécessité.

Alors même qu'aujourd'hui notre fédération ne peut que constater l'effet délétère de l'empilement des réformes et des suppressions d'emplois dans nos services : surcharge de travail, pression managériale voire management toxique, perte de sens, craintes sur l'avenir des missions ou de certaines directions.

La note d'orientations 2025 définit les orientations stratégiques ministérielles 2025-2027. Pour **FO Finances**, parler d'orientations stratégiques d'une politique ministérielle, sans ministre et sans

budget ... est une situation inédite. Vous comprendrez que tant que le brouillard ne sera pas dissipé, nous ne serons pas très à l'aise dans l'exercice. Bien entendu, nous partageons les axes inscrits en préambule, privilégier la prévention primaire, impulser une dynamique et engager les directions et services à s'inscrire dans cette perspective. Mais qu'en sera-t-il dans les prochaines semaines ?

Juste un exemple dans l'axe 1, vous évoquez la poursuite des recrutements et le renfort des équipes pluridisciplinaire de la médecine de prévention, alors qu'on annonce un arrêt des recrutements et aucune mesure salariale permettant de rendre son attractivité à la fonction publique.

En début d'année, afin d'améliorer la qualité de vie au travail, le ministre ne jurait que par l'expérimentation de la semaine en 4 jours et une « optimisation » des locaux. Si la semaine en 4 jours n'est plus à l'ordre du jour, les nouveaux espaces de travail restent d'actualité et génèrent beaucoup de craintes parmi les personnels. La réduction des surfaces ne peut pas être un dogme, pour **FO Finances**, tout aménagement des locaux doit être conduit en concertation avec le personnel et les organisations syndicales concernés.

Le guide pratique sur les transformations du travail constitue en cela un excellent point de départ pour accompagner les services dans leurs réflexions sur

l'organisation. Nous nous associons à la première phrase de la note d'accompagnement : « la prise en compte des enjeux de santé, de sécurité et de conditions de travail des agents des MEF constitue un engagement fort et durable du ministère », ce n'est malheureusement pas le ressenti des agents sur le terrain. Dans une logique de prévention, **FO Finances** souhaite que ce guide soit largement diffusé et utilisé avec l'aide de référents formés au sein de chaque direction.

Dans le cadre des nouveaux espaces de travail, ce processus de concertation et de réflexion doit être mis en œuvre avant de se pencher sur le guide du pôle ergonomique. Cette réalisation est complémentaire et aborde de façon concrète les différentes solutions.

**FO Finances** estime qu'une meilleure qualité de vie au travail passe avant tout par des effectifs à hauteur des besoins, des missions stabilisées et une réflexion sur le management et le déroulement de carrière des agents.

**FO Finances** revendique un véritable renforcement du réseau des acteurs de prévention avec, notamment, des assistants de prévention dont le rôle central dans la politique de santé sécurité et conditions de travail nécessite des moyens à la hauteur de la mission qui leur incombe. Il est nécessaire de discuter et de revoir la cartographie en fonction des effectifs, de la charge de travail et des besoins.

**La formation spécialisée ministérielle doit s'attacher via un dialogue social constructif, à préserver la santé physique et mentale de l'ensemble du personnel du ministère.**

**Face à situation politique actuelle inédite, indécise et incertaine, **FO Finances** mettra tout en œuvre, et ce quelle que soit l'issue des tractations, pour obtenir un engagement ministériel qui garantira une politique de santé, de sécurité au travail avec a minima le maintien du budget dédié afin d'améliorer la prévention, les conditions de travail et répondre concrètement aux attentes des personnels.**



*Construire les victoires de demain !*